

## CONDITIONS D'ACCEPTATION

# Pneus de voitures

Code Eural	16 01 03
Code déchet	583001

### DESCRIPTION

Pneus provenant de voitures, motos, camionnettes, pneus industriels, pneus avant de tracteurs agricoles

### CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

#### Conditions générales :

- Entièrement démontés, sans jante
- Fournis secs
- Diamètre de 70 cm maximum
- Pas de pneus massifs ou pleins
- Pas de pneus sur jante
- Pas de pneus de camion
- Pas de pneus de chargeuse
- Pas de pneus du génie civil
- Pas de pneus de vélo
- Pas de pneus de tracteur dont le diamètre est supérieur à 70 cm
- Pas de pneus d'engins de chantier
- Pas de chambres à air ni de pneus à plat
- Pas de pneus brûlés
- Pas de morceaux de pneus ni de pneus déchiquetés
- Pas de caoutchoucs techniques
- Pas de déchets dangereux
- Pas de pollution par du papier, carton, plastique, terre, métal ou autres déchets